

Extrait du Règlement Jeu-Concours "Internet / Jeu Ice phone"

Le présent jeu-concours, organisé par la société M6 WEB - 89, avenue Charles-de-Gaulle - 92575 Neuilly-sur-Seine Cedex (RCS de Nanterre n° 414 549 469), accessible sur le site internet m6mobile.fr, se déroulera du **03 juillet 2014 au 20 août 2014 inclus**, et est réservé à toute personne physique âgée de 13 (treize) ans minimum avec autorisation parentale préalable, et résidant légalement en France Métropolitaine. Ce jeu-concours est gratuit et sans obligation d'achat.

Ledit règlement a été déposé par la société organisatrice chez Maître Frédéric Nadjar, huissier de justice, 164 avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine (92200), et est accessible intégralement sur le site m6mobile.fr, ou adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite à M6 WEB, « Internet / Jeu Ice phone 2014 », 89, avenue Charles-de-Gaulle - 92575 Neuilly-sur-Seine Cedex. Un tirage au sort aura lieu dans la semaine suivant la fin du jeu-concours par la société organisatrice.

5 (cinq) gagnants seront tirés au sort parmi les participants ayant correctement suivi la procédure complète d'inscription décrite dans ledit règlement, et remporteront chacun :

- 1 (un) téléphone mobile « Ice phone » d'une valeur commerciale unitaire de 119,90 € (cent dix-neuf euros et quatre-vingt-dix centimes Toutes Taxes Comprises).

Les gagnants recevront leur lot par voie postale.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, tout participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant et peut s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à M6 WEB – "Internet / Jeu Ice Phone", 89, avenue Charles-de-Gaulle - 92575 Neuilly-sur-Seine Cedex.